



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 mars 2024**

Date de la convocation : mardi 19 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 48

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Frédéric DAVAN, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjja BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Jean-Loup FRICKER (pouvoir à Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Marie SALESSES (pouvoir à Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à Mme Marie MOULINIER), M. Jean-François BLANCO (pouvoir à Mme Emmanuelle CAMELOT)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Fabienne CARA

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 39 Ville d'Art et d'Histoire : renouvellement du label

Rapporteur : M. Jean LACOSTE

Mesdames, Messieurs

Le label national « Ville et Pays d'art et d'histoire » a été créé en 1985 par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, en complément des lois de décentralisation définissant les zones de protection patrimoniale. Les enjeux de ce label ont été redéfinis et précisés dans la circulaire du 8 avril 2008.

Attribué par le ministère de la Culture, le label s'appuie sur un projet de valorisation des patrimoines à l'échelle d'un territoire identifié pour faire connaître les patrimoines et sensibiliser les citoyens, dès leur plus jeune âge, à leur cadre de vie. A ce jour, le ministère recense 202 territoires labellisés Villes et Pays d'art et d'histoire.

En 2012, la Ville de Pau avait obtenu le label national « Ville d'art et d'histoire. Dans le cadre de la convention passée à ce titre avec le ministère de la Culture, la Ville s'était engagée à :

- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale ;
- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager ;
- Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine ;
- Accueillir les visiteurs ;
- Proposer une offre de découverte du patrimoine aux publics spécifiques ;
- Structurer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ;
- Recruter un Animateur de l'Architecture et du Patrimoine, aujourd'hui Chef de projet, et recourir à l'emploi de guides-conférenciers.

Cette convention étant arrivée à échéance, la présente délibération vise d'une part à engager la procédure de renouvellement du label Villes et Pays d'art et d'histoire pour la Ville de Pau, et d'autre part à solliciter les services de l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine) à cet effet.

Une nouvelle convention sera rédigée et approuvée à l'issue de la procédure de renouvellement dans le courant de l'année 2025

Après avis de la commission Sport - Culture - Animation du 8 mars 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 mars 2024, il vous appartient de bien vouloir approuver la procédure de renouvellement de labellisation « Ville d'art et d'histoire » pour la Ville de Pau et la saisie des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, selon les conditions ci-dessus exposées .

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU